



SERVICE PUBLIC
DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
spanc@jura-nord.com
03 84 71 12 17

Dampierre, le 19/07/2021

**Campagne de diagnostic du
fonctionnement et d'entretien des
installations d'assainissement non
collectif**

-Avis préalable de visite-

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses compétences en assainissement, la Communauté de Communes Jura Nord gère le service public de l'assainissement non collectif (SPANc) pour les habitations non reliées à un réseau public d'assainissement suivi d'une station d'épuration.

Ce service a pour mission de vérifier le bon fonctionnement et l'entretien des quelques 1500 installations d'assainissement non collectif que compte le territoire de la communauté de communes et de conseiller chaque particulier sur l'entretien de son dispositif.

Suite à un premier diagnostic de votre installation, un contrôle périodique de son fonctionnement doit avoir lieu cette année, conformément au règlement d'assainissement non collectif.

Cette visite sera assurée par notre technicien SPANc, Monsieur François ALEXANDRE, dans le cadre d'une campagne de visite qui se déroulera, sur votre commune, du 20 juillet au 30 août 2021, notamment pour tenir compte des habitants saisonniers.

Ainsi, je vous propose de prendre rendez-vous, auprès de la Communauté de communes au 03 84 71 12 17 ou via l'adresse contact@jura-nord.com afin de planifier votre rendez-vous, dans la période indiquée, selon vos disponibilités.

Vous trouverez, en pièce jointe, les réponses aux questions les plus fréquentes concernant l'assainissement non collectif et vous pouvez contacter le SPANc pour toutes informations complémentaires. Je vous invite également à consulter le site du ministère du développement durable : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr> et notamment le guide à destination des usagers ainsi que l'ensemble des textes réglementaires applicables.

Pour le bon déroulement de la visite, je vous remercie de rendre accessible les ouvrages en dégagant les regards existants et de préparer tous les documents utiles à la connaissance de votre installation, notamment les justificatifs des dernières opérations d'entretien et de vidange des ouvrages.

Ce service de conseils et d'informations fait l'objet d'une redevance de 150 € HT, fixée par délibération du conseil communautaire du 20/12/2017. En l'absence de prise de rendez-vous dans le délai fixé ou d'absence au rendez-vous fixé sans en avoir préalablement prévenu le SPANc et, compte tenu du caractère obligatoire de ce contrôle, la redevance sera majorée de 100% (en application de l'article L.1331-8 du Code de la Santé Publique).

En vous remerciant d'avance de l'accueil que vous réserverez à notre agent qui intervient dans le cadre d'un service public de conseils pour une meilleure protection de l'environnement, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les plus cordiales.

Le Président,
Gérôme FASSETNET,

REUNION PUBLIQUE à OFFLANGES
SALLE des Fêtes le 24/08/2021 à 18h00

de Maire



1 RUE DU TISSAGE • 39700 DAMPIERRE • TÉL. 03 84
contact@jura-nord.com • <http://www.jura-nord.f>

